Image not found or type unknown

PLU ZONE A terrain non constructible

Par **isabelle 17**, le **23/01/2012** à **18:42**

bonjour, je possede un terrain de 8500 m2 qui n'est pas constructible à ce jour .
je ne suis ni agriculteur ni viticulteur,meme si je voulais le maire s'oppose catégoriquement à toute construction meme agricole
je suis allée à la mairie ce matin pour demander la date ou le PLU avait été fait a peine j'ai ouvert la bouche c'est en 2007 madame, de toute façon ce terrain n'est pas constructible du tout tout en sachant au mois de mars l'an passé j'avais eu le meme souci sauf qu'à peine rentrer chez moi un gars de la mairie me dit clairement "vendez ce terrain vous n'en ferez jamais rien que se soit avec le maire actuel ou autre qu'en pensez vous
j'ai une amie qui se propose d'aller voir le maire et lui dire qu'elle est interresse par le terrain mais pour pouvoir avoir mini 200m2 pourmaison et garage qu'en pensez vous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés